

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/jeux-paralympiques-de-paris-2024-un-pas-crucial-vers-une-societe-plus-inclusive-1004510.html>

## **Jeux Paralympiques de Paris 2024 : un pas crucial vers une société plus inclusive**

Collectif (\*)

20 Août 2024, 14:08



(Crédits : © LTD / Action Images / Matthew Childs Livepic)

À l'instar des Jeux Olympiques de Paris 2024 qui nous ont transportés, nous faisons le pari que les Jeux Paralympiques à venir nous permettront de franchir, tous ensemble, une nouvelle étape en faveur d'une société profondément inclusive.

Parions que les sportifs paralympiques, faisant preuve d'une capacité de travail et d'une abnégation hors du commun, animés d'une forme d'héroïsme dont bien des personnes « valides » s'inspirent au quotidien, décident nos pouvoirs publics à faire un pas de plus en faveur de toutes les personnes en situation de handicap désireuses de pratiquer une activité sportive.

En tant que professionnels de santé responsables de l'appareillage orthopédique sur mesure de leurs patients, dont certains concourront aux Jeux Paralympiques de Paris 2024, les orthoprothésistes mesurent pleinement leurs besoins et attentes en termes de reconnaissance et d'inclusion.

Les associations et les professionnels de santé entendent tous les jours l'incompréhension et l'injustice vécues par les personnes en situation de handicap qui ne peuvent reprendre une activité sport loisir, faute de moyens. Or, nous savons tous combien le sport participe grandement à l'équilibre des personnes en situation de handicap et à la reconstruction de « leur vie d'après » lorsque le handicap survient suite à un accident de la vie ou à une maladie chronique.

Parmi les 850 000 patients suivis et accompagnés - parfois tout au long de leur vie - par les orthoprothésistes, nombreux sont ceux qui manifestent la volonté de reprendre une activité sportive. Les orthoprothésistes les conseillent au mieux, mais le financement d'un appareillage de sport constitue une épreuve supplémentaire dans leur parcours de vie, obstacle quasi infranchissable pour la plupart des personnes concernées.

En effet, n'étant pas à ce jour inscrits à la Liste des Produits et Prestations remboursables (LPP), ces appareillages sur mesure spécifiques à la pratique sportive ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie. Les mutuelles restent, par conséquent, difficilement mobilisables. Celles et ceux qui en ont les moyens sont contraints de les financer sur leurs deniers personnels ou, lorsque nécessaire, de mettre à contribution leur cercle de connaissances en ouvrant une cagnotte.

Espérons que le financement de ces appareillages soit acté à l'occasion des prochains Jeux Paralympiques.

Espérons également que les orthoprothésistes soient enfin reconnus et dotés des moyens qui leur permettront d'accompagner les personnes en situation de handicap, qu'elles soient sportives ou non, dans la qualité et la durée.

Permettre à tous nos concitoyens concernés de réaliser leur projet de vie, y compris sportif, honorerait notre pays et laisserait une empreinte humaniste et universelle dont nous serions tous infiniment fiers. Le Président de la République a fait de la promotion de l'Activité physique et sportive, la Grande Cause Nationale 2024 : n'est-ce pas l'occasion d'agir enfin en ce sens ?

---

(\*) Tribune de Jean-François Cantero, Président de l'Union française des Orthoprothésistes (UFOP)

Co-signée par :

- Anne Marsick, Présidente d'ADEPA (Association de défense et d'entraide des personnes amputées)
- Pascale Ribes, présidente de l'APF (Association des paralysés de France)
- Jean-Patrick Rousseau, Président de Génération Avant-Garde (association œuvrant pour l'égalité des chances et la réalisation des rêves des sportifs amputés et des graines de champion)